RAPPORT DU MAIRE 4 JUIN 2024



Bonjour à vous chers concitoyens,

Comme à chaque année, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, je dois vous faire rapport des sujets suivants :

- 1. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2023;
- 2. Les contrats octroyés par la municipalité pour l'année 2023;
- 3. Les prévisions budgétaires pour l'année 2024.

1. <u>Les États financiers se terminant au 31 décembre 2023</u>

À la suite du rapport présenté à la séance du 6 février 2024 par la vérificatrice, Madame Aline Guénette, et réalisé par la firme comptable Daniel Tétreault d'Amos, un excédent net de 132 110 \$ a été réalisé pour l'année 2023.

Les revenus réalisés ont totalisé 585 780 \$, incluant tous les transferts (302 179 \$). Les dépenses quant à elles ont totalisé 471 419 \$, procurant ainsi un excédent pour l'exercice financier 2023 de 114 361 \$. Après les affectations et le financement redistribués (17 749 \$), l'excédent final a été de 132 110 \$.

2. <u>Les contrats octroyés par la municipalité pour l'année 2023</u>

En vertu de l'article 961.3 et 961.4 du Code municipal du Québec (C-27.1), la municipalité n'a accordé aucun contrat en 2023.

3. Les prévisions budgétaires 2024

À la suite des rencontres d'analyses budgétaires du Conseil, les prévisions pour l'année 2024 ainsi que l'imposition de la taxe foncière et la tarification des services ont été adoptées en décembre 2023.

Le taux de taxation passe de 0,68 \$ du 100 \$ à 0,70 \$ du 100\$ d'évaluation et nous avons présenté un budget équilibré. Les revenus prévus sont de 721 377 \$, auxquels nous ajoutons les transferts, les ententes de partage et autres pour un montant de 339 638 \$, ce qui totalise un budget de 1 061 015 \$.

Pour ce qui est des dépenses prévues, elles totalisent 982 215 \$, auxquelles nous ajoutons une affectation de 78 800 \$, ce qui totalise un montant total de 1 061 015 \$.

A également été adopté en décembre 2023, le plan triennal d'immobilisations (PTI). Ce programme prévoit des investissements de 532 326 \$ pour l'année 2024, un montant de 100 000 \$ pour l'année 2025 et un montant de 220 000 \$ pour l'année 2026. Le PTI est mis à jour à chaque fin d'année.

4. Dossiers en cours

4.1 Projet Stationnement de roulottes – Phase 2 (PS-013)

Ce projet ayant rencontré la difficulté de trouver un technicien en environnement pour procéder à une étude de sol, une prolongation a été demandée à la MRC d'Abitibi-Ouest et fût accordée à la municipalité jusqu'au 30 juin 2024. Cependant, un retard est à nouveau prévu avant la date convenue, la municipalité a donc réitéré une deuxième demande de prolongation, cette fois-ci jusqu'au 31 décembre 2024.

4.2 Projets à venir

La date de présentation de nouveaux projets et septembre 2024.

4.3 TECQ

Les travaux prévus au départ dans le cadre de la TECQ ont été reportés jusqu'en décembre 2024. Cette prolongation pour une année supplémentaire permet aux municipalités de finaliser leurs travaux prioritaires dont certains travaux routiers. Entre autres, il est prévu de travailler sur le tronçon routier du 8e et 9e Rang Ouest d'ici l'automne.

4.4 Rénovation du bâtiment municipal.

À la suite d'un dégât d'eau survenu le 2 août 2022, une partie du sous-sol a dû être complètement dénudé. Des travaux importants sont à venir dans les prochains mois.

En terminant, nos employés et gestionnaires effectuent un travail exceptionnel afin de répondre aux demandes de services de nos citoyens. Le conseil aura des priorités à établir pour offrir des services essentiels et prioritaires en fonction des revenus disponibles.

Il vous est possible de retrouver les ordres du jour, les procès-verbaux, les règlements, les avis publics et bien d'autres informations de la municipalité en vous rendant sur le site de la MRC d'Abitibi-Ouest, en choisissant la municipalité d'Authier-Nord.

Nous avons mis à votre disposition une page Facebook qui vous informe de ce qui se passe dans votre municipalité et de ce qui pourrait être pertinent aux citoyens concernant l'actualité économique et communautaire de la région. Visitez la page Authier-Nord — Municipalité. Vous avez aussi toujours la possibilité de prendre connaissance des édits municipaux et de différents communiqués sur le site internet de la municipalité au https://authier-nord.ao.ca/fr/.

Les membres du conseil sont les suivants :

	Fernand Major	Maire
>	Luc Raby	Conseiller siège #1
>	Jean-Marc Neveu	Conseillère siège #2
>	Michelle D'Amours	Conseillère siège #3
\triangleright	Sylvain Caron	Conseillère siège #4
\triangleright	Florence Duguay	Conseiller siège #5
	Serge Lefebvre	Conseiller siège #6

Vous êtes toujours bienvenus, chers concitoyens, à venir participer aux séances du conseil municipal.

Fernand Major, maire